

Garantie FEDER

Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France et Bpifrance
s'associent pour créer
le **Fonds régional de Garantie FEDER
Hauts-de France**

Cofinancé par l'Union européenne et la Région,
le **Fonds régional de Garantie FEDER Hauts-de France** permet au « cas par cas »
de garantir des financements bancaires soutenant des projets
de **Transmission/Développement** sous réserve d'entrer dans les priorités
d'investissement régionales



VOUS

VOTRE PROJET

Vous contractez auprès de votre banque un crédit pour financer un projet qui s'inscrit dans les priorités du programme européen FEDER Hauts-de-France et relevant de :

- La transmission*
- Le développement (sous réserve d'entrer dans les priorités d'investissement régionales)

VOTRE ENTREPRISE

PME localisées en région de Hauts-de-France de plus de 3 ans



NOUS

Représentons votre partenaire de confiance, pour faciliter votre accès au financement bancaire

CONCOURS GARANTIS

- Garantie gratuite : aucune commission, l'établissement bancaire reporte à l'entreprise l'intégralité de l'avantage lié à la gratuité
- Quotité maximale : 70%
- Prêts à moyen ou long terme d'une durée maximum de 10 ans avec possibilité de différé, décaissé en une fois

PLAFOND DE RISQUE

1 000 000€ sur une même entreprise ou groupe d'entreprises (en consolidé)



Pour contacter Bpifrance de votre région : [bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

*Transmission, hors transmission familiale, sous la forme de rachat majoritaire de titres ou de fonds de commerce par un investisseur sans aucun lien capitalistique avec la cible et dans le cadre d'un plan de développement de l'activité de l'entreprise